

I. **POLITIQUE**

Cette politique de confidentialité régit la collecte, le stockage et l'utilisation des informations personnelles (également appelées « **données à caractère personnelles** ») que nous, Chemviron, collectons. Elle vous fournit des détails sur les données à caractère personnelles que nous collectons auprès de vous, comment et pourquoi nous utilisons vos données à caractère personnelles et vos droits à contrôler vos données à caractère personnelles en notre possession.

Cette politique de confidentialité a été mise à jour pour la dernière fois le 24 septembre 2025. Cette politique peut être mise à jour périodiquement pour refléter les changements dans nos pratiques de protection des données à caractère personnelles et la loi applicable. Veuillez consulter régulièrement notre site internet pour vous tenir informé des mises à jour de la présente politique de confidentialité: www.chemviron.eu.

1. **Qui sommes-nous:**

Chemviron S.A. est une société anonyme de droit belge dont le siège social est situé au Parc industriel de Feluy, zone C, 7181 Feluy (Seneffe), Belgique, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises, sous le numéro d'entreprise 0663.915.609, (ci-après « **Chemviron** » ou « **nous** »).

La présente politique reflète les pratiques et politiques de protection des données à caractère personnelles de Chemviron S.A., en tant que **responsable du traitement**, c'est-à-dire l'entité juridique qui prend les décisions concernant les finalités et les moyens du traitement de vos données à caractère personnelles. Chemviron faisant partie d'un groupe d'entreprises, y compris des filiales et des sociétés affiliées telles que listées ci-dessous dans la section 4, il se peut que vous soyez en contact avec une entité juridique différente. Toutefois, seule la présente politique de confidentialité s'applique, en ce qui concerne le traitement de vos données à caractère personnel, et Chemviron S.A. est l'entité responsable, sans préjudice de vos droits en vertu des lois applicables en matière de protection des données.

Nous respectons votre droit à la vie privée et à la protection des données et ne traiterons les données à caractère personnel que vous nous fournissez que conformément aux lois applicables en matière de protection des données et comme décrit dans la présente politique. (Les lois applicables en matière de protection des données comprennent (i) le règlement général sur la protection des données (Règlement 2016/679) (« **RGPD** ») ; et (ii) toutes les autres lois applicables, existantes ou nouvelles, relatives ou ayant un impact sur le traitement des informations d'une personne vivante et sur la vie privée).

Si vous avez des questions sur la manière dont nous collectons, stockons et utilisons vos données à caractère personnelles, ou si vous avez d'autres questions relatives à la protection des données, veuillez nous contacter par e-mail à: dataprotection.ccc@kuraray.com.

Nous ne collectons pas et ne collecterons pas sciemment d'informations auprès d'enfants de moins de 16 ans non surveillés.

2. **Les données à caractère personnelles que nous recueillons à votre sujet et les finalités pour lesquelles nous les recueillons :**

Vous trouverez ci-dessous un aperçu:

- des catégories de données à caractère personnel que nous, ou des sous-traitants agissant pour notre compte (pour plus d'informations sur les tiers chargés du traitement des données agissant en notre nom, voir le point 4 ci-dessous) pouvons collecter, utiliser et stocker à votre sujet ;
- des finalités pour lesquelles ces informations sont collectées ;

-
- de la base juridique du traitement de vos données à caractère personnel.
 - de la période de conservation des données pour laquelle vos données à caractère personnel seront stockées ou les critères utilisés pour déterminer cette période.

Les données à caractère personnel que nous collectons à votre sujet en général dans le cadre de nos activités professionnelles quotidiennes

Dans le cadre de nos activités professionnelles quotidiennes et de la correspondance échangée au cours des échanges commerciaux, nous pouvons collecter les informations suivantes vous concernant, en votre qualité (actuelle ou potentielle) de client, consultant, fournisseur, vendeur, agent, distributeur, employé ou représentant des partenaires commerciaux de Chemviron (et de ses sociétés affiliées) et d'autres parties prenantes, telles que les organismes gouvernementaux, les autorités, les organismes de certification, etc (les « **Partenaires** »):

- Coordonnées*, par exemple nom, adresse ;
- Adresse e-mail* ;
- Numéro de téléphone et de fax* ;
- Nom de l'employeur et titre professionnel ;
- Communications, par exemple e-mails ;
- Messages d'appels téléphoniques (messagerie vocale) ;

** Professionnel, sauf si vous nous donnez vos données à caractère personnelles aux finalités mentionnées dans la présente politique.*

En ce qui concerne spécifiquement les **candidats à l'emploi**, nous pouvons recueillir leurs coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail), les formulaires d'évaluation, les CV, les références, les détails des comptes de médias sociaux (ex. : LinkedIn), les vérifications des antécédents (ex. : confirmation des qualifications) et les notes d'entretien.

Veillez noter que nous pouvons enregistrer des images vidéo de vidéosurveillance (CCTV) sur certains de nos sites. Nous veillons à ce que toutes les personnes soient informées de l'existence de ces images au moyen d'un panneau placé à l'entrée de la propriété et nous confirmons que nous respectons toutes les réglementations applicables en matière d'images de vidéosurveillance.

3. Comment et pourquoi nous pouvons stocker et utiliser vos informations

Nous (ou des sous-traitants agissant pour notre compte) pouvons collecter, stocker et utiliser les données à caractère personnelles énumérées ci-dessus aux finalités suivantes :

- **Les clients (ainsi que les utilisateurs finaux de nos produits et les intermédiaires impliqués dans la vente, l'expédition ou le traitement des produits de Chemviron, dans certains cas) (actuels ou prospects)** : (1) gérer la relation commerciale (existante, future ou potentielle) ; (2) exécuter des obligations ou faire valoir des droits liés à la relation contractuelle ou commerciale ; (3) exécuter des obligations, faire valoir ou défendre des droits ou des intérêts en lien avec la relation contractuelle ou commerciale entre Chemviron et un tiers ; (4) exécuter toute obligation légale, y compris le respect ou l'exécution d'un ordre émanant d'un tribunal ou d'un organisme ou d'une autorité gouvernementale (en référence à l'article 6. 1. b. RGPD (exécution d'un contrat), à l'article 6. 1. c. RGPD (obligation légale) et à l'article 6. 1. f. RGPD (intérêt légitime tel que décrit plus en détail dans cette politique)).

En particulier, mais sans limitation, le traitement des données à caractère personnel de l'employé ou du représentant du client (existant, futur ou potentiel) est nécessaire pour :

- évaluer l'intérêt et les besoins pour les produits et services de Chemviron par le biais d'activités de marketing direct ou autres, y compris l'analyse des données, la personnalisation des produits ou services, et l'envoi de communications directes avec votre accord préalable ou tel qu'autorisé par les lois applicables;
- initier ou répondre à une demande, à une requête ou à tout type de communication avec le client, l'utilisateur final ou l'intermédiaire;
- traiter / exécuter tout document ou transaction sous-jacente, opération, projet ou tâche se rapportant à la relation d'affaires ou aux conditions contractuelles existant entre Chemviron et le client, tels que le contrat lui-même, les bons de commande, la livraison, l'expédition ou les douanes, les factures, etc.;
- certifier, qualifier, gérer les services fournis et/ou les produits fournis ou les processus sous-jacents;
- organiser des réunions avec les représentants;
- négocier les termes contractuelles ;
- participer à des appels d'offres publics ou privés;
- fournir des informations à un acquéreur potentiel de l'activité, des actifs, des intérêts de Chemviron, sous engagement de confidentialité;
- étayer, justifier la position de Chemviron, ses allégations, ses arguments, sa défense, ses conclusions, dans le cadre de litiges et de procédures judiciaires impliquant le client ou tout autre tiers;
- fournir des informations à un organisme de certification pour certifier ou demander, gérer ou maintenir la certification des produits ou processus de Chemviron;
- effectuer des contrôles de conformité des antécédents, tels que la conformité en matière d'exportation et de lutte contre la corruption;
- mener les études de marché et l'analyse du comportement ou des préférences des clients;
- réaliser la recherche statistique;
- améliorer les relations publiques et commerciales - créer une bonne volonté;
- enquêter sur des activités illégales, des suspicions de fraude, des situations impliquant des menaces potentielles pour la sécurité physique ou logique de toute personne, des violations de nos conditions d'utilisation, ou pour prendre des mesures à l'encontre de ces activités, ou si la loi l'exige.
- **Fournisseurs / vendeurs / consultants (actuels ou prospects) :** (1) gérer la relation commerciale (existante, potentielle ou future) avec le fournisseur / vendeur / consultant ; (2) s'acquitter des obligations ou faire valoir les droits liés à la relation contractuelle ou commerciale avec le fournisseur / vendeur / consultant ; (3) l'exécution d'obligations, l'exercice ou la défense de droits ou d'intérêts en lien avec la relation contractuelle ou commerciale entre Chemviron et un tiers ; (4) l'exécution de toute obligation légale, y compris le respect ou l'application d'une ordonnance d'un tribunal ou d'un organisme ou d'une autorité gouvernementale (en référence à l'article 6. 1. b. RGPD (exécution d'un contrat), article 6. 1. c. RGPD (obligation légale) et à l'article 6. 1. f. RGPD (intérêt légitime tel que décrit plus en détail dans cette politique)).

En particulier, mais sans s'y limiter, le traitement des données à caractère personnel de l'employé ou du représentant du fournisseur / vendeur / consultant est nécessaire pour :

- initier ou répondre à une demande, une requête ou tout type de communication avec le fournisseur / vendeur / consultant;

-
- décider d'engager ou non le consultant potentiel avant de conclure un contrat de consultance, que ce soit à la demande du candidat consultant ou à notre propre initiative ou suite à une référence;
 - traiter / exécuter tout document ou transaction sous-jacente, opération ou tâche se rapportant à la relation d'affaires ou aux obligations contractuelles avec Chemviron, tels que le contrat lui-même, les bons de commande, la livraison, l'expédition ou les douanes, les factures, etc.;
 - certifier, qualifier, gérer les services fournis et/ou les produits fournis ou les processus sous-jacents;
 - organiser des réunions avec des représentants;
 - négocier les conditions contractuelles ;
 - participer à des appels d'offres publics ou privés, lorsque Chemviron a l'intention d'impliquer le fournisseur / vendeur / consultant dans la transaction sous-jacente envisagée;
 - fournir des informations à un acquéreur potentiel de l'activité, des actifs ou des intérêts de Chemviron, sous engagement de confidentialité ;
 - fournir des informations à un organisme de certification pour demander, gérer ou maintenir la certification des produits, services ou processus de Chemviron ;
 - étayer, justifier la position de Chemviron, ses allégations, ses arguments, sa défense, ses conclusions, dans le cadre de litiges et de procédures judiciaires impliquant le fournisseur / vendeur / consultant ou tout autre tiers ;
 - effectuer des contrôles de conformité des antécédents, tels que la conformité des exportations et de la lutte contre la corruption ;
 - enquêter, prévenir ou prendre des mesures contre des activités illégales, des soupçons de fraude, des situations impliquant des menaces potentielles pour la sécurité physique de toute personne, des violations de nos conditions d'utilisation, ou comme l'exige la loi ;
 - utiliser les informations commerciales techniques relatives à la relation commerciale ;
 - améliorer les relations publiques - créer une bonne volonté.
- **Agents/distributeurs (réels ou potentiels) :** (1) gérer la relation commerciale (existante, potentielle ou future) avec l'agent ou le distributeur ; (2) exécuter des obligations ou faire valoir des droits en relation avec la relation contractuelle ou commerciale avec l'agent ou le distributeur ; (3) exécuter des obligations, exercer ou défendre des droits ou des intérêts en lien avec la relation contractuelle ou commerciale entre Chemviron et un tiers ; (4) exécuter toute obligation légale, y compris respecter ou faire respecter une ordonnance d'un tribunal ou d'un organisme ou d'une autorité gouvernementale (en référence à l'article 6. 1. b. RGPD (exécution d'un contrat), à l'article 6. 1. c. RGPD (obligation légale) et à l'article 6. 1. f. RGPD (intérêt légitime tel que décrit plus en détail dans cette politique)).

En particulier, mais sans limitation, le traitement des données à caractère personnel de l'employé ou du représentant de l'agent ou du distributeur est nécessaire pour :

- décider de nommer ou non l'agent ou le distributeur potentiel avant de conclure un contrat d'agence ou de distribution;
- traiter/exécuter tout document ou transaction sous-jacente, opération ou tâche se rapportant à la relation d'affaires ou aux obligations contractuelles avec Chemviron, comme le contrat lui-même, les bons de commande, la livraison, l'expédition ou les douanes, les factures, etc.;
- initier ou répondre à une demande, une enquête ou tout type de communication avec l'agent ou le distributeur;

-
- certifier, qualifier, gérer les services fournis et/ou les produits fournis et les processus sous-jacents;
 - organiser des réunions avec les représentants;
 - négocier des conditions contractuelles;
 - utiliser les informations commerciales techniques relatives à la relation d'affaires ;
 - participer à des appels d'offres publics ou privés, lorsque Chemviron a l'intention d'impliquer l'agent ou le distributeur dans la transaction sous-jacente envisagée;
 - fournir des informations à un acquéreur potentiel de l'activité, des actifs, des intérêts de Chemviron, sous engagement de confidentialité;
 - étayer, justifier la position de Chemviron, ses allégations, ses arguments, sa défense, ses conclusions, dans le cadre de litiges et de procédures judiciaires impliquant l'agent, le distributeur ou tout autre tiers;
 - donner des formations concernant les produits, services, etc. de Chemviron;
 - effectuer des contrôles de conformité des antécédents, tels que la conformité en matière d'exportation et de lutte contre la corruption;
 - enquêter, prévenir ou prendre des mesures contre des activités illégales, des suspicions de fraude, des situations impliquant des menaces potentielles pour la sécurité physique de toute personne, des violations de nos conditions d'utilisation, ou comme l'exige la loi;
 - etc.
- **Organismes de certification** : (1) gérer la relation commerciale avec l'organisme de certification en relation avec la certification des produits, services ou processus de Chemviron ; (2) exécuter des obligations ou faire valoir des droits en relation avec la relation contractuelle ou commerciale avec l'organisme de certification ; (3) exécuter des obligations, exercer ou défendre des droits ou des intérêts en lien avec la relation contractuelle ou commerciale entre Chemviron et un tiers, par exemple les clients, fournisseurs, vendeurs, consultants de Chemviron ; (4) exécuter toute obligation légale, y compris respecter ou faire respecter une ordonnance d'un tribunal ou d'un organisme ou d'une autorité gouvernementale (en référence à l'article 6. 1. b. RGPD (exécution d'un contrat), à l'article 6. 1. c. RGPD (obligation légale) et à l'article 6. 1. f. RGPD (intérêt légitime tel que décrit plus en détail dans cette politique)).

En particulier, mais sans s'y limiter, le traitement des données à caractère personnel de l'employé ou du représentant de l'organisme de certification est nécessaire pour :

- traiter / exécuter tout document ou transaction sous-jacente, opération ou tâche se rapportant à la relation d'affaires ou aux obligations contractuelles avec Chemviron, comme le contrat lui-même, la documentation relative au produit ou aux processus de Chemviron, etc.;
- certifier, qualifier, gérer les services et/ou produits certifiés ou pour lesquels une certification est demandée ou envisagée;
- initier ou répondre à une demande, une enquête ou tout type de communication avec l'organisme de certification en relation avec le produit, les services ou les processus de Chemviron;
- organiser des réunions avec les représentants;
- négocier des conditions contractuelles;
- participer à des appels d'offres publics ou privés, lorsque Chemviron a l'intention d'impliquer l'organisme de certification dans la transaction sous-jacente envisagée, ou lorsque cet appel d'offres concerne un produit, un service ou un processus pour lequel Chemviron cherche, a

cherché ou envisage de demander une certification auprès de l'organisme de certification;

- traiter/exécuter tout document ou transaction, opération ou tâche sous-jacente concernant la relation commerciale ou les obligations contractuelles entre Chemviron et un tiers tel qu'un client de Chemviron, comme le contrat lui-même, les bons de commande, la livraison, l'expédition ou les douanes, les factures, etc., lorsque cela concerne un produit, un service ou un processus pour lequel Chemviron cherche, a cherché ou envisage de demander une certification auprès de l'organisme de certification;
 - fournir des informations à un acquéreur potentiel de l'activité, des actifs ou des intérêts de Chemviron, sous engagement de confidentialité;
 - soutenir, étayer la position, les allégations, les arguments, la défense, les conclusions de Chemviron dans le cadre de litiges et de procédures judiciaires impliquant un tiers ou un partenaire de Chemviron, tel qu'un agent, un distributeur, un client, etc.;
 - donner des formations concernant la certification ou les produits, services de Chemviron, etc.
- **Organismes ou autorités gouvernementaux ou publics :** (1) gérer les relations avec l'organisme ou l'autorité gouvernementale, que ce soit en relation avec les employés, les activités, les ventes, les produits, les services, les processus, le savoir-faire, les actifs, les dettes, les responsabilités, les clients, les partenaires commerciaux, les parties prenantes, les actionnaires, les administrateurs ou autres (« **Activités de Chemviron** »); (2) exécuter les obligations ou faire valoir les droits en lien avec les Activités de Chemviron, y compris le paiement ou le recouvrement de taxes, de droits, de contributions, de droits, de taxes de vente, de droits de douane, de droits d'auteur, etc. (3) l'exécution de toute obligation légale, y compris le respect ou l'exécution d'un ordre émanant d'un tribunal ou d'un organisme ou d'une autorité gouvernementale (en référence à l'article 6. 1. b. RGPD (exécution d'un contrat), à l'article 6. 1. c. RGPD (obligation légale) et à l'article 6. 1. f. RGPD (intérêt légitime tel que décrit plus en détail dans cette politique)).

En particulier, mais sans s'y limiter, le traitement des données à caractère personnel de l'employé ou du représentant de l'organe ou de l'autorité gouvernementale est nécessaire pour:

- traiter / exécuter tout document, ordre, demande de l'organe ou de l'autorité gouvernementale en relation avec les activités de Chemviron;
 - initier ou répondre à une demande, une enquête ou tout type de communication avec l'organe ou l'autorité gouvernementale;
 - organiser des réunions avec des représentants de l'organe ou de l'autorité gouvernementale;
 - fournir des informations à un acquéreur potentiel de l'activité de Chemviron, de ses actifs, de ses intérêts, sous engagement de confidentialité;
 - étayer, justifier la position, les allégations, les arguments, la défense, les conclusions de Chemviron dans les litiges et les procédures judiciaires impliquant un tiers ou un partenaire de Chemviron, tel qu'un agent, un distributeur, un client, etc.
- **Candidats à l'emploi:** afin de prendre des mesures (décider de recruter ou non) à la demande du candidat salarié avant de conclure un contrat de travail potentiel.
 - **Visiteurs de nos sites et locaux:** pour assurer la santé et la sécurité (y compris les mesures de confinement correspondantes) de nos actifs, de nos employés et de nos visiteurs.
 - **Visiteurs du site web:** Veuillez-vous référer à notre Politique en matière de cookies publiée sur notre site web : www.chemviron.eu.

4. Avec qui partageons-nous vos données à caractère personnelles ?

Nous ne divulguons pas, ne vendons pas et ne louons pas vos données à caractère personnel à des tiers, sauf dans les cas décrits dans la présente politique.

Nous pouvons divulguer vos données à caractère personnel

- lorsque nous y sommes contraints par la loi applicable, par un organisme gouvernemental ou par une agence, un agent ou un fonctionnaire chargé de l'application de la loi;
- pour établir ou exercer nos droits légaux ou nous défendre contre des réclamations légales;
- pour enquêter sur des activités illégales, les prévenir ou prendre des mesures à leur encontre, ou si la loi l'exige.

Nous pouvons également partager vos données à caractère personnelles au sein du réseau de nos filiales et sociétés affiliées, y compris, mais sans s'y limiter, les filiales et sociétés affiliées suivantes :

- Chemviron Carbon GmbH (DE)
- Chemviron Carbon APS (DK)
- Chemviron France S.A.S. (FR)
- Chemviron Italia Srl (IT)
- Chemviron Carbon AB (SE)
- Chemviron Carbon Ltd. (UK)
- Charcoal Cloth International (UK)
- Charcoal Cloth Limited (UK)
- Lakeland processing limited (UK)
- Sutcliffe Croftshaw Ltd (UK)
- Sutcliffe Speakman Carbons Ltd (UK)
- Sutcliffe Speakman Ltd (UK)
- Sutcliffe Speakmanco5 Ltd (UK)
- Waterlink UK Holdings Ltd (Royaume-Uni)
- Chemviron Carbon, la branche française de Calgon Carbon Corporation (FR),

ainsi qu'avec les sociétés holding Calgon Carbon Corporation et Kuraray Holding Co Ltd. et leurs filiales concernées, sous réserve de la section 6 ci-dessous.

5. Combien de temps conservons-nous vos données à caractère personnelles ?

Conformément aux principes énoncés ci-dessous, nous supprimerons les données à caractère personnelles dès qu'elles ne seront plus nécessaires pour atteindre les objectifs décrits dans la présente politique de confidentialité, à moins que leur conservation ne reste nécessaire à d'autres fins fondamentales, y compris, mais sans s'y limiter, le respect de nos obligations légales, le traitement des réclamations et la résolution des litiges.

Nous ne conserverons pas vos données à caractère personnel au-delà du temps nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Plus précisément, nous faisons la distinction entre une période de conservation et une période d'archivage :

- La période de conservation est la période maximale d'utilisation de vos données à caractère personnel

à des fins spécifiques:

- les données traitées pour l'exécution de la relation contractuelle ou l'exécution d'une obligation légale sont conservées pendant toute la durée du contrat, ou aussi longtemps que l'obligation légale s'applique, et pendant la période de prescription à la fin du contrat ou de l'obligation légale;
- les données traitées à d'autres fins peuvent être conservées pendant une période plus longue que nous ne pouvons pas toujours déterminer à l'avance, mais pendant laquelle nous (i) évaluerons régulièrement la nécessité de conserver ces données ou de les supprimer, et (ii) protégerons ces données par des mesures appropriées telles que, lorsque cela est possible, la pseudonymisation (dépersonnalisation des données à caractère personnelles où toutes les traces menant à la personne sont supprimées ou rendues inaccessibles mais peuvent être trouvées ailleurs) et, mieux, l'anonymisation (dépersonnalisation irréversible des données à caractère personnelles où toutes les traces menant à la personne sont supprimées);
- chaque fois que nous collectons vos données à caractère personnel dans un contexte commercial (par exemple, échange de cartes de visite, pistes, références ou recommandations via des clients existants, présentation lors d'une foire, etc.), nous conserverons vos données à caractère personnel pendant une période limitée à douze (12) mois afin d'explorer les possibilités d'une collaboration potentielle, de vous envoyer des messages de suivi d'une manière raisonnable et de connaître vos besoins ou vos exigences. Toutes les données à caractère personnelles de ces prospects qui ne sont pas devenus des clients ou qui n'ont pas confirmé leur consentement à être contactés par courrier électronique après cette période seront supprimées de nos fichiers.
- La période d'archivage répond à notre obligation légale ainsi qu'à la nécessité légale de conserver vos données au-delà de la période de conservation à des fins de preuve, de défense de nos droits ou pour répondre aux demandes d'information des autorités compétentes. D'une manière générale, la période d'archivage est de dix (10) ans à compter de la fin d'une relation contractuelle ou après la clôture de l'année au cours de laquelle l'événement pertinent s'est produit. Toutefois, des périodes d'archivage différentes peuvent s'appliquer. Veuillez-vous référer à la politique d'archivage de l'entreprise (LGL-08). De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site dataprotection.ccc@kuraray.com.

6. Transferts internationaux

Intra-groupe :

Chemviron transfère des données à caractère personnel à ses filiales, comme indiqué dans la section 4. Pour ces transferts, nous nous appuyons à la fois sur : (i) les décisions de la Commission européenne constatant que les systèmes juridiques et judiciaires de certains pays offrent une protection adéquate des données à caractère personnel (« **décisions d'adéquation** »), et (ii) les clauses contractuelles types publiées par la *Décision d'exécution (UE) 2021/914 de la Commission du 4 juin 2021 relative aux clauses contractuelles types pour le transfert de données à caractère personnel vers des pays tiers en vertu du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil* (« **clauses contractuelles types** »).

En dehors du groupe :

Lorsque nous transférons des données à caractère personnelles à des tiers en dehors des groupes Chemviron, Calgon Carbon ou Kuraray (qu'il s'agisse de sous-traitants ou de responsables de traitement distincts) situés dans des pays en dehors de l'Espace économique européen, nous nous assurerons que (i) ces pays offrent un niveau de protection adéquat en vertu des lois applicables ou que (ii) des garanties appropriées sont en place, telles que les clauses contractuelles types.

Des détails sur les garanties applicables peuvent être obtenus à l'adresse suivante: dataprotection.ccc@kuraray.com.

7. Sécurité

Chemviron a pris les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données à caractère personnel que vous nous fournissez contre tout traitement non autorisé ou illégal et contre la destruction, la perte ou les dommages accidentels.

8. Vos droits

En tant que "personne concernée" par les lois applicables en matière de protection des données, vous disposez des droits suivants:

- a. le droit d'accès aux données à caractère personnelles que nous détenons à votre sujet;
- b. le droit de nous demander de mettre à jour ou de corriger toute donnée à caractère personnel obsolète ou incorrecte que nous détenons à votre sujet ;
- c. lorsque le traitement est fondé sur votre consentement, le droit de retirer ce consentement à tout moment, sans affecter la légalité du traitement fondé sur le consentement avant son retrait;
- d. le droit à l'effacement lorsque les conditions de l'article 17 du RGDP sont remplies ;
- e. le droit à la limitation du traitement lorsque les conditions de l'article 18 du RGDP sont remplies;
- f. le droit à la portabilité des données dans la mesure où les conditions de l'article 20 du RGPD s'appliquent à vous;
- g. **le droit de s'opposer au traitement des données à caractère personnel vous concernant, dans la mesure où les conditions de l'article 21 du RGPD sont remplies;**
- h. le droit d'introduire une réclamation auprès de ;
 - si vous résidez dans l'Union européenne : l'autorité compétente en matière de protection des données (https://www.edpb.europa.eu/about-edpb/about-edpb/members_fr); ou
 - si vous résidez au Royaume-Uni : auprès d'une autorité de contrôle, y compris l'Information Commissioner's Office (ICO), le régulateur britannique pour les questions de protection des données (www.ico.org.uk);
- i. **le droit de refuser toute communication de marketing direct que nous pourrions vous envoyer (avec votre consentement);**
- j. (POUR LES UTILISATEURS EN FRANCE) le droit de nous communiquer des instructions spécifiques concernant le sort de vos données à caractère personnel après votre décès. Si vous souhaitez exercer ce droit ou obtenir de plus amples informations sur la manière d'exercer ce droit, veuillez nous contacter en utilisant les coordonnées indiquées ci-dessous.

(À l'exception de la section 8(h) de la présente politique, vous pouvez exercer ces droits à tout moment en nous envoyant un courrier électronique à l'adresse dataprotection.ccc@kuraray.com.)

9. Prise de décision individuelle automatisée, y compris le profilage

La prise de décision individuelle automatisée, y compris le profilage, n'est pas utilisée.